

# **Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine culturel de Sainte Céronne**

Le samedi 13 mai 2017 à 10 h 30 à la mairie de Sainte Céronne-les-Mortagne

## Membres du bureau présents: (9)

Mesdames Brigitte DUBOYS de LABARRE, Raymonde LIZOT, Dany GAUTIER, Martine LEROY, Françoise CHANTEPIE, Dominique RAGOT, Messieurs Daniel SIMOEN, Marc ORANGE, Marc SIMOEN.

## Membres du bureau excusés:

Membres présents: (15) : Mesdames ORANGE, de BOYSSON, CALVEZ, RAGOT, Messieurs SOUPAULT, CHENET, BRODIN, FOURRE, LAUNAY, HAMARD, REVERT, MILET, FOLLET, BANSARD, BRUNNER, CALVEZ.

Absents excusés: Mr LENOIR, Mr LAMY.

Pouvoirs: 31

Nombre d'adhérents: 70

Le quorum étant atteint la Présidente déclare ouverte la 15<sup>ème</sup> Assemblée Générale et souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie pour leur assiduité.

Dominique Ragot est élue secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR**

### **MODIFICATION DES STATUTS**

En 2016 l'Assemblée Générale avait validé la décision de nommer Dominique Ragot trésorière alors qu'elle assumait déjà la fonction de secrétaire pour soulager Martine Leroy trésorière. Martine Leroy assumant la fonction de trésorière adjointe. Ce changement doit d'abord passer par une modification des statuts de l' Association.

L'Assemblée est donc amenée à se prononcer sur cette modification des statuts comme suit :

Les fonctions de secrétaire et de trésorier peuvent être assumées par une seule personne.

La modification est adoptée à l'unanimité.

### **RAPPORT MORAL 2016**

L'action de l'ASPC est menée en parfaite entente avec Raymonde Lizot, maire de Ste Céronne et vice-présidente de l'Association, Marc Simoën, maire-adjoint et membre du bureau et avec l'aide précieuse de Christine Giroux, secrétaire de mairie qui connaît mieux que quiconque les rouages administratifs par lesquels doit passer toute action concernant notre patrimoine. La présidente les remercie et y associe Fabrice Fourré pour la mise à jour permanente et réactive de notre site Internet.

Madame la présidente informe ceux qui l'ignorent du décès de Monsieur Raymond Gautier, fidèle adhérent depuis l'origine. Il était notre mémoire vivante, la connaissance approfondie qu'il avait de

notre patrimoine et son engagement à nos côtés vont beaucoup nous manquer.

Au mois de juillet 2016, notre église a reçu la visite de Monsieur Rochas, Conservateur Régional des Monuments Historiques et de Monsieur Maffre, notre architecte. Un compte-rendu fidèle, noté au fil de la visite ainsi que les préconisations qui en résultent, peuvent être consultés sur le site.

La conclusion est qu'une nouvelle étude viendra compléter celle de 2009. Des sondages seront effectués au niveau des sablières permettant de déterminer les priorités de travaux.

La DRAC donnera pour ces travaux une subvention de 60% du HT.

En début d'année Madame Goulet, sénatrice a proposé à Madame Lizot une subvention de 7000 €. Le projet a été monté en trois semaines par Christine Giroux avec l'aide de la secrétaire de la sénatrice. Il y aura donc une subvention pour l'étude et une pour la conservation des fresques du clocher. Les travaux commenceront le 8 juin. L'étude de Monsieur Maffre suivra.

L'illumination de l'église? C'est de la mise en valeur et ne rentre pas vraiment dans l'objet de l'Association. Néanmoins, nous pourrions participer si la majorité l'approuve.

La parole est donnée à Marc Simoën. Celui explique que grâce à Monsieur Lulin, électricien en région parisienne et propriétaire d'une résidence secondaire à Ste Céronne, la commune a pu acquérir à prix coûtant (3500 €) trois projecteurs d'intensité réglable et le matériel nécessaire à la pose. Reste à assurer la pose. Daniel Follet et Fabrice Fourré ont donné leur accord pour que deux des projecteurs soient installés sur les cheminées de leur maison. Pour ce faire un acte administratif doit être rédigé. Le Conseil Départemental va envoyer à Marc Simoën un acte personnalisé établissant une servitude d'ancrage entre les propriétaires et la mairie. L'ASPC pourrait participer à la pose pour une somme de 1500 €;

L'Assemblée donne son accord à l'unanimité.

## **RAPPORT FINANCIER 2016**

La parole est donnée à Dominique Ragot secrétaire/ trésorière.

Frais de fonctionnement : 408,72 €	Recettes 3977,67 €
Solde au 31/12/2015 : 6313,30 €	Solde au 31/12/2016 : 9882,25 €

Pas de participations à des travaux en 2016, les fresques ayant été reportées en 2017.

Fondation du Patrimoine première souscription : 40358 €	
deuxième souscription : 20145 €	TOTAL : 60503 €

Vous pourrez consulter un rapport plus approfondi sur notre site Internet.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

## **PREVISIONS 2017**

2017 verra la conservation des fresques du clocher et la réalisation de la deuxième étude dont les résultats conditionneront les travaux à venir. Il reviendra donc à l'Association de rechercher de nouveaux mécènes et de nous faire connaître.

Le 20 mai l'Association participera à Pierres en Lumières et à cette occasion un concert de la chorale ATOUT CHOEURS aura lieu dans l'église le soir.

Pas de brocante cette année pour la fête communale, elle aura lieu une année sur deux.

Pas de questions diverses.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h30. Elle est poursuivie par le verre de l'amitié.

**Comptes****ASPC 31/12/2015 AU 31/12/2016**

	DEPENSES		RECETTES	SOLDE
Boissons AG Super U	41,24 €	Dons	2 442,00 €	
Enveloppes timbrées	80,00 €	Dons Brocante	551,00 €	
Lampes siglées	131,34 €	Vente objets siglés	187,50 €	
Cotisation Fondation du Patrimoine	46,00 €	Dons sablés,pains d'épices	643,00 €	
Assurance Groupama	110,14 €	Dons attelage fête	112,00 €	
		Intérêts CSL	42,17 €	